https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4685



Comment faire pour voter du 27 novembre au 4 décembre ?

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Instances académiques - Elections professionnelles 2014 -



Date de mise en ligne : mercredi 12 novembre 2014

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Copyright © SNES Dijon Page 1/3

Pour voter, il faut :

- 1) Dès maintenant, créer un mot de passe électeur en allant sur https://vote2014.education.gouv.fr/...
- 2) Obtenir un identifiant de vote dans son établissement (jusqu'au 14 novembre) contre signature ou, pour certaines situations particulières, recevoir cet identifiant par mail sur sa boite professionnelle ou par courrier postal.

Si vous n'avez pas votre identifiant, contacter le rectorat : <u>election2014@ac-dijon.fr</u> ou bien Tél : 03.80.44.89.95, et le snes <u>s3dij@snes.edu</u>

3) **Voter du 27 novembre au 4 décembre 17h** en allant sur https://vote2014.education.gouv.fr/#/login (attention, n'oubliez pas de voter aussi pour la CAPN, pour le CTM et pour le CTA), vous aurez besoin de votre identifiant et du mot de passe.

Étape 1 J'accède à ma messagerie professionnelle	Étape 2 Je crée mon espace électeur	Étape 3 Je vote SNES et FSU !
Je vérifie que href="http://www.snes.edu/Acceder-a-votre-messagerie.html"> mon adresse de messagerie professionnelle est activée et qu'elle n'est pas saturée.	Je me connecte à la href="http://vote2014.education.gouv.fr">plate-forme d'accès, je clique sur "Créer mon compte" et suis les moz-do-not-send="true" href="http://www.snes.edu/Acceder-a-son-espace-electeur.html" >démarches	_J'accède
	indiquées.	via l'espace électeur, muni de mon identifiant (il figure sur ma notice de vote ; je peux le moz-do-not-send="true" href="http://www.snes.edu/Ou-trouver-mon-identifiant-de-vote .html">retrouver
		sur mon espace électeur) et du mot de passe que je me suis créé pour accéder à mon espace électeur.

Copyright © SNES Dijon Page 2/3

Comment faire pour voter du 27 novembre au 4 décembre ?

Besoin d'aide?

Le SNES à votre service

Par téléphone: le SNES met à
votre disposition une ligne AZUR accessible tous les jours de 8
h à
20 h (le week-end : 10 h – 18 h)

0811 46 20 76

En ligne: vous trouverez sur
moz-do-not-send="true"

href="http://www.snes.edu/Bienvenue-dans-la-rubrique-sur-les.ht
mi">
le site du SNES des informations détaillées.

Copyright © SNES Dijon Page 3/3